

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Hassiba Benbouali - Chlef
Faculté des Langues Etrangères

Laboratoire des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement des
Langues Étrangères et la Traduction



Organise



Le 1^{er} Colloque National :

***La traduction institutionnelle à l'ère de
l'intelligence artificielle :***

***Mutations de la pratique entre révolution
numérique et exigences professionnelles***

Les 14 et 15 Décembre 2026

- ⇒ **Président d'honneur du colloque :** Pr. GHOUINI Larbi, Recteur de l'Université Hassiba Benbouali de Chlef.
- ⇒ **Superviseure générale du colloque :** Pr. BENALI REGUIEG Nacera, Doyenne de la Faculté des Langues Étrangères, Université Hassiba Benbouali de Chlef.
- ⇒ **Président du colloque :** Dr. BENBALI Tayyib, Université Hassiba Benbouali de Chlef.
- ⇒ **Présidente du comité scientifique :** Pr. BOUKHELEF Faiza, Université Hassiba Benbouali de Chlef.
- ⇒ **Président du comité d'organisation :** Dr. AFOUNAS Farouk, Université Hassiba Benbouali de Chlef.

Argumentaire du Colloque :

Le système institutionnel de tout pays constitue le pilier de son économie et le garant de sa pérennité tant sur le plan interne qu'externe. En effet, l'institution – toutes filiales confondues – joue un rôle crucial dans le bon fonctionnement de l'ordre public de l'État. Ses missions varient selon sa vocation fondamentale (santé, éducation, assurance et prévoyance sociale, production industrielle, institutions militaires et de sécurité nationale, etc.).

Dans ce contexte, la traduction institutionnelle s'est imposée comme un outil vital pour garantir un flux d'informations d'une précision et d'une efficacité absolues, et pour instaurer une communication fluide tant au niveau interne (entre les différents membres et services) qu'externe (avec les usagers et bénéficiaires). Elle contribue ainsi à optimiser les performances de l'institution et à favoriser sa prospérité à plusieurs niveaux. Néanmoins, la traduction institutionnelle ne se limite pas à un simple transfert linguistique d'un code à un autre, elle englobe également une interaction profonde avec les contextes techniques, culturels, politiques et sociaux qui sous-tendent les textes.

Aujourd'hui, la traduction institutionnelle traverse une mutation radicale et sans précédent. Loin d'être une simple activité de transcodage linguistique entre organismes et institutions, elle est devenue le pivot de la communication stratégique, diplomatique et administrative dans un monde globalisé. Avec l'avènement de l'ère de l'intelligence artificielle et l'essor fulgurant de la traduction automatique neuronale et des grands modèles de langage, la pratique traduisante au sein des institutions fait face à une "révolution numérique" majeure. Cette mutation impose une reconfiguration des méthodes de travail traditionnelles, tout en promettant une productivité accrue et une célérité optimale dans le traitement des flux textuels massifs.

Cependant, cette transition numérique accélérée se heurte de plein fouet à la spécificité du discours institutionnel. Ce dernier exige une spécialisation rigoureuse et une vigilance extrême en raison de ses implications juridiques, souveraines et politiques. C'est ici que les "déontologies et normes professionnelles" s'imposent comme un critère cardinal pour préserver la qualité de la traduction, garantir la sécurité et la confidentialité des données, et protéger la propriété intellectuelle – des dimensions que la machine demeure, à ce jour, incapable de maîtriser pleinement.

Cette tension entre l'attractivité de l'efficacité numérique et l'impératif de conformité aux normes professionnelles et éthiques place le traducteur institutionnel et l'institution elle-même au cœur d'un défi existentiel et procédural, exigeant une redéfinition claire des rôles et des responsabilités.

À la lumière de ce qui précède, la problématique de ce colloque suivante se pose ainsi :

Comment les pratiques professionnelles et académiques dans le domaine de la traduction institutionnelle ont-elles réagi à la révolution numérique ? Et quelle est l'approche adéquate pour concilier, dans l'environnement professionnel futur, les extrants de la machine et les garde-fous méthodologiques et éthiques de la traduction ?

Objectifs du Colloque : Ce colloque vise à :

- ⇒ Diagnostiquer la réalité de la pratique de la traduction institutionnelle afin de dynamiser le développement économique en Algérie, et ce, à travers la promotion des services de traduction au sein des institutions à l'ère de l'intelligence artificielle.

- ⇒ Moraliser et encadrer la traduction institutionnelle en Algérie en régulant les normes professionnelles, éthiques et juridiques, permettant ainsi de préserver la propriété intellectuelle ainsi que la sécurité et la confidentialité des données.
- ⇒ Coordonner la formation académique dans les universités algériennes avec les exigences du marché du travail, afin de doter les étudiants des compétences numériques modernes.
- ⇒ Encourager la création de départements ou de services dédiés à la traduction au niveau des institutions.
- ⇒ Partager les visions et les réflexions des différents acteurs de la traduction institutionnelle en Algérie.
- ⇒ Débattre des questions et des défis propres à la traduction institutionnelle, tels que la qualité, standardisation terminologique et la conformité aux normes juridiques et culturelles.

Axes du Colloque :

- ⇒ La traduction institutionnelle à l'ère de l'intelligence artificielle : entre évolution de la pratique et horizons de la profession.
- ⇒ Les normes de qualité dans la traduction institutionnelle à la lumière des applications de l'intelligence artificielle.
- ⇒ Éthique et pratiques de la traduction institutionnelle à l'ère de l'intelligence artificielle générative.
- ⇒ La formation du traducteur institutionnel et les exigences du marché du travail à l'ère de l'intelligence artificielle.
- ⇒ L'ingénierie des requêtes et le spectre de l'hallucination linguistique des programmes d'intelligence artificielle.

Président du comité scientifique : Pr. BOUKHELEF Faiza

Université Hassiba Benbouali - Chlef

Membres du comité scientifique

Nom et Prénom	Affiliation
⇒ Pr. BOUKHELEF Faiza	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Pr. SENKADI Abdelader	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Pr. CHAAL Houaria	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Pr. BOUSSENA Leila	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Dr. MEHDI Tayeb	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Dr. HANIFI Aissa	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Dr. BABOU Amina	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Dr. KERROUZI Redouane	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Dr. HOCINE Naima	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Dr. ZOURGUI Malika	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Pr. Khelil Nasreddine	Université Oran 1 - Ahmed Ben Bella
⇒ Pr. FERGANI Djazia	Université Oran 1 - Ahmed Ben Bella
⇒ Pr. SEGHOURE Ahlem	Université Oran 1 - Ahmed Ben Bella
⇒ Pr. GRINE Zhour	Université Abou Bekr Belkaid - Tlemcen
⇒ Dr. BOUSHABA Rahma	Université Mostafa Stambouli - Mascara
⇒ Dr. CHOUGHANI ABIDI Mohammed	Université d'El oued
⇒ Dr. TOUAT Kahina	Université Mouloud Mammeri - Tizi Ouzou
⇒ Dr. BENHADDI Zine Elabidine	Université Mostafa Stambouli - Mascara
⇒ Dr. DJEFFAL Sofiane	Université Mostafa Stambouli - Mascara
⇒ Dr. KHEIDRI Nardjes	Université d'Alger 3

Président du comité d'organisation: Dr. AFOUNAS Farouk

Dr. BENBAHI Tayyib

Hassiba Benbouali University of Chlef

Hassiba Benbouali University of Chlef

Membres du comité d'organisation:

Nom et Prénom

Affiliation

⇒ Dr. DELLALI Wissem	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Dr. CHOUAKRI Meryem	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Dr. LARIBI Assia	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Dr. BARAKAT Wafaa	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Dr. MISSOUM Fatima Zahraa	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Dr. MECHTAOUI Ouafaa	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Mr. BOURAS MOHAMED	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Ms. ERROUAM Zeyneb	Université Hassiba Benbouali - Chlef
⇒ Ms. BOUNAB Alaa	Université Hassiba Benbouali - Chlef

Conditions de participation au colloque :

- ⇒ La participation au colloque peut être en présentiel ou à distance.
- ⇒ Les langues de communication : Arabe, Anglais, Français et espagnol.
- ⇒ Les communications doivent être originales et ne doivent pas avoir été publiées ou présentées antérieurement à une autre entité scientifique.
- ⇒ Les communications doivent respecter les principes de la méthode IMRAD (Introduction ; Méthodes ; Expérimentation, Résultats ; Discussions).
- ⇒ Les propositions de communication doivent être inscrites dans l'un des axes du colloque.
- ⇒ Les communications soumises doivent être entre 10 et 20 pages, y compris la liste de références insérée à la fin.
- ⇒ Les consignes de rédaction en langue arabe, Sakkal Majalla taille de police 14 pour le corps du texte, 16 pour les titres ; et Times New Roman taille de police 12 pour les langues étrangères.
- ⇒ Les communications sont en monôme ou en binôme.
- ⇒ Les résumés doivent être entre 250 à 300 mots avec 3 à 5 mots-clés.
- ⇒ Seuls les résumés acceptés feront l'objet d'une réponse.
- ⇒ Un CV succinct doit être envoyé avec le résumé.

Dates importantes à retenir :

- ⇒ Date d'annonce du colloque : 06/07/2026
- ⇒ Date limite de soumission des résumés : 15/11/2026
- ⇒ Notification des résumés acceptés : 25/11/2026
- ⇒ Date limite de l'envoi du texte intégral de la communication : 31/12/2026.
- ⇒ Date de la tenue du colloque : 14-15 décembre 2026

Les résumés et communications doivent être envoyés à l'adresse électronique suivante :

colloque.trad.institutionnelle@gmail.com

N.B : Les articles acceptés après expertise seront publiés dans un numéro spécial de la *Revue des Langues et de la Traduction* relevant du Laboratoire TICELET.